

nous devons attacher beaucoup plus d'importance à l'avenir de notre politique de défense nationale qu'à son passé. Et même si je suis prêt à attribuer une partie du blâme au gouvernement actuel, il faut également essayer d'établir la part des responsabilités de ceux qui viennent tout juste de céder le pouvoir à leurs successeurs.

Monsieur l'Orateur, je suis convaincu que le rapport qui émanera du comité de la défense nationale constituera le sens de la politique que le gouvernement actuel devra suivre dans l'avenir pour ce qui est de la défense du pays. Et s'il fallait que la ligne de conduite suggérée dans ce rapport ne soit pas suivie par le gouvernement actuel, ou tout autre qui pourrait lui succéder, à ce moment-là, le gouvernement alors au pouvoir devrait être le seul à en porter la responsabilité et à se soumettre au jugement de la population. Au fait, j'ai la ferme conviction que la presse du pays, en général, comme toute la population canadienne, va appuyer le rapport du comité.

Monsieur l'Orateur, je désire signaler l'objectivité dont les membres du comité ont fait preuve, et ce plus particulièrement lors des dernières séances.

Au tout début, nous craignons un conflit constant et permanent entre les différents membres; mais heureusement, cela n'a duré que le temps de s'ajuster, et nous pouvons assurer la Chambre que les séances du comité sont réellement devenues intéressantes, à en juger par la sincérité—du moins je l'espère—des questions qui y sont posées et les réponses objectives et précises qui nous ont été données par les témoins.

Monsieur l'Orateur, il est évident que les ministres du gouvernement actuel ne peuvent déclarer toute la politique qu'ils entendent suivre dans l'avenir, parce que, dans la plupart des cas, elle n'est pas encore arrêtée. Et c'est précisément ce que nous souhaitons, car nous croyons fermement qu'en plus du Livre blanc auquel se reporte plus particulièrement le ministre de la Défense nationale, le rapport qui sera présenté pourra être étudié sérieusement par le gouvernement et influencer les décisions qui seront soumises à la Chambre.

Monsieur l'Orateur, on propose un vote de défiance contre le gouvernement actuel relativement à sa politique de défense nationale. Et si l'on étudie la proposition que nous fait l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill), on se demande qui il blâme actuellement. Blâme-t-il son parti d'avoir proposé lui-même ce programme de construction de frégates, ou le gouvernement actuel de l'avoir abandonné?

Je crois qu'il y a là matière à confusion, et devant la preuve que nous avons jusqu'à maintenant, même si elle n'est pas précise, je suis d'avis que nous pouvons pour le moins dire que la décision de l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre est prématurée puisqu'elle anticipe le rapport que le comité devra présenter.

Monsieur l'Orateur, nous croyons que la défense du pays est un facteur qui peut être important, mais par contre, les témoignages que nous avons entendus jusqu'ici nous ont prouvé presque hors de tout doute qu'il était excessivement difficile, sinon impossible, de concevoir un système de défense pour le littoral du Canada, advenant une guerre nucléaire au moyen de missiles téléguidés.

Et devant cette évidence, on se demande quel rôle le Canada peut réellement jouer? C'est le général Foulkes, je crois, qui nous a dit qu'il était opposé à un rôle de défense nucléaire pour le Canada, parce que cela était absolument impossible et inutile, car si le Canada décidait de jouer un rôle nucléaire, il devrait le faire offensivement.

Monsieur l'Orateur, c'est là une idée que j'ai déjà émise personnellement, car je suis d'avis que si le Canada est incapable de contre-attaquer, et qu'il doit se limiter à un rôle défensif uniquement, à ce moment-là, je crois qu'il nous faut avouer une certaine faiblesse. Et comme nous n'avons pas de possibilité économique de lancer une attaque, qu'il nous est inutile de concevoir que nous pouvons la porter, je crois que nous devons proposer, pour le Canada, une armée intégrée sur certaines bases, soit une armée excessivement mobile, qui serait affectée au maintien de l'ordre dans le pays et dans les forces de l'ONU.

Je crois que l'ONU est peut-être l'endroit où le Canada peut jouer le plus grand rôle, et ce rôle sera d'autant plus grand que nous voudrions réellement en faire un rôle de pacificateur.

Monsieur l'Orateur, je crois que l'avenir, sur le plan militaire, prendra de moins en moins de valeur, et que la guerre que nous avons à mener actuellement est beaucoup plus une guerre économique qu'une guerre militaire. Et c'est précisément cette guerre économique, déclanchée par le bloc communiste depuis plus de trente ans, que nous sommes en voie de perdre.

Je crois que l'avenir prouvera que c'est seulement dans ce domaine que nous pouvons réellement combattre efficacement, puisque si nous devons prévoir une défense contre une attaque, il serait beaucoup plus sensé d'éliminer les causes qui pourraient justifier cette attaque en perspective.